

<http://www.snetap-fsu.fr/Groupe-de-travail-SNETAP-4eme-3eme.html>



Groupe de travail SNETAP

4ème 3ème

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : dimanche 22 avril 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le SNETAP [FSU](#) a réuni le jeudi 5 avril 2012 un groupe de travail sur les classes de 4ème 3ème de l'Enseignement Agricole. Ce groupe de travail est destiné à se réunir régulièrement. Pour le démarrer nous avons voulu un point d'entrée par les aspects pédagogiques.

Le rapport de l'Observatoire National de l'Enseignement Agricole ([ONEA](#)), dans ses attentes, présente des points intéressants. Mais il faut noter une différence importante entre ce rapport et la journée d'études qui en a découlé (le 19 janvier 2012). De même il faut dénoncer la manipulation de l'administration qui continue de fermer les classes (cette année la Bourgogne) dans l'enseignement public contrairement à l'enseignement privé ou elle continue de garder ou ouvrir ces classes.

Depuis les années 90, de nombreuses fermetures sont dues au troc des 4ème et 3ème EA contre notamment des [BTS](#). Elles résultent d'une politique à moyens constants qui contraint les établissements à faire ces choix. Il y a donc une contradiction frappante entre le rapport de l'ONEA et la politique de poursuite des fermetures.

1 - Les besoins

Le groupe de travail constate l'absence de réplique immédiate et de transcription des circulaires de l'[EN](#) au [MAAPRAT](#).

En Bretagne il n'y a pas de moyens concernant l'achat des manuels scolaires car les collectivités de tutelle refusent leurs financement : le conseil régional car les 4ème 3ème sont des classes « collèges » - le conseil général car ces formations sont en lycée professionnel.

Pourtant, selon l'article L811-2 du code rural, ce sont des classes rattachées à l'Enseignement Agricole et donc aux lycées. Concernant les manuels la situation n'est pas identique dans tout le territoire et dépend du bon vouloir des Conseils Régionaux. De plus l'État étant décentralisé, ses règles s'appliquent à toutes les collectivités territoriales. Mais la décentralisation est trop souvent prétexte à déréglementation dans la plus grande indifférence des représentants de l'État dans les [régions](#) ou les départements dont le rôle est de rappeler et même d'imposer la règle. Dans ce cadre, une discrimination public privé est rendu possible ; des Conseils Généraux aident le privé et pas le public. Le Snetap-[FSU](#) appelle à la vigilance et à l'interpellation des contrevenants à chaque fois que nécessaire (il convient dans ce cadre de consulter les sites des Conseils Généraux et Conseils Régionaux afin de vérifier les attributions de subventions à l'enseignement privé).

Le groupe de travail constate que lorsqu'on cherche une information sur les nouveaux textes, il n'existe pas de référent identifié 4ème 3ème au ministère. Il se demande qui assure la vigilance et qui est chargé d'adapter et de transcrire les circulaires de l'[EN](#) à l'EA ? Il y a une demande forte pour une prise en compte des besoins par l'administration pour la rédaction de textes réglementaires.

D'ailleurs faute d'encadrement par la [DGER](#), la mise en ½uvre du livret de compétences ne génère pas de pratique commune et produit à des interprétations diverses selon les établissements. Il en ressort un sentiment de flou artistique. A tel point que des établissements ne sont pas du tout au courant du livret personnel de compétence ou de l'histoire des arts.

Le diplôme national du brevet comporte trois séries : collège, technologique et professionnelle. Concernant l'Enseignement Agricole se pose la question de la place du DNB technologique et du DNB professionnel dans les différentes composantes et les différents établissements.

Un autre problème soulevé par le groupe de travail est celui de la poursuite d'étude pour ces classes de troisième. Cette question est particulièrement importante avec la rénovation de la voie professionnelle et le Bac Pro 3 ans. En effet il semble que bon nombre des élèves ont des difficultés importantes, voir une incapacité, à suivre au niveau IV. Le collège unique (suppression des classes de transition) a montré ses limites entre autre à cause de la pénurie des

moyens, cela légitime pleinement ces classes de 4ème et 3ème de l'[EAP](#).

Est-ce que ces classes doivent elles être spécifiques ?

Le groupe de travail rappelle les différences entre les MFR et l'enseignement Agricole Public, notamment parce que les finalités de formation ne sont pas les mêmes : l'EAP permet une véritable orientation des élèves accueillis puisque 50 % des élèves après la 3ème suivent une formation de l'EA à l'issue . En revanche, dans les MFR ils y sont captifs. Or, 15 % des élèves des MFR ressortent sans qualification (pour 10 % dans le public). Et la réforme du Bac Pro accélère les choses, car beaucoup d'élèves ressortiront sans diplôme. La réforme du [CAPA](#) devient de plus en plus nécessaire. Elle devra viser à la double finalité pour remplacer le [BEPA](#).

Le groupe de travail souligne la nécessité d'une conférence sur les classes de 4ème et de 3ème. Il dénonce la pénurie de formation à destination des équipes pédagogiques. Il y a urgence car une réforme de formation est en préparation à l'[EN](#) pour 2013.

2 - Les structures : maintien de ces classes dans l'EAP

Le groupe de travail s'interroge sur la place de ces classes 4ème et 3ème dans l'EA :

- comment conçoit-on ces classes dans l'EAP ?
- de quelle façon doit-on ou pourrait-on les mettre en place ?
- faut-il se rapprocher du collège unique ?
- quel diplôme dans les structures de l'EA ? doit-il s'appeler le DNB ?
- quelle série doit-on choisir pour l'Enseignement Agricole Public : série professionnelle ou série technologique ?
En cas de choix de la série professionnelle, les élèves auront des difficultés pour suivre en Bac Pro, mais si on choisit la voie technologique, c'est la capacité des jeunes à suivre en 3ème qui pourrait être compromise.
- s'orientent-ils vers un DNB unique (cf circulaire DNB) calé sur le socle commun ?
- Actuellement, la perte d'effectif entre la 1ère du Bac Pro et la terminale est de 10 à 30 %. Cela a-t-il un rapport avec le passage de 4 à 3 ans de la réforme de la voie professionnelle ? Le suivi de cette déperdition reste cependant à confirmer sur plusieurs régions et plusieurs années. Nous manquons à ce stade de recul.
- seuls 44 établissements publics possèdent des 4 ou des 3ème (source Chlorofil). A quel niveau porter notre exigence de structures d'accueil à ce niveau pour satisfaire la demande sociale de formation qui s'exprime ?

Il n'y a plus d'ambition éducative pour les jeunes, le politique a décidé des textes pour les orienter vers l'apprentissage.

Les effectifs de classe de 16 ou 24 auxquels l'EAP est contraint relèvent de décisions de gestion en totale contradiction avec la réglementation. C'est illégal et cela place de fait les établissements publics sous contrats à l'identique des établissements privés. De plus cela conduit fatalement à une diminution des effectifs.

Le groupe demande le retour du BEPA ou à défaut un CAPA à double finalité (insertion professionnelle et poursuite d'étude).

Il demande le renforcement statutaire de ces classes.

Il rappelle le mandat SNETAP-FSU : présence au minimum une classe de 4ème et 3ème dans chaque département.

3 - Les effectifs

Les capacités d'accueil doivent répondre à la demande sociale de formation conformément aux obligations faites au service public et afin de permettre l'accueil de tous les élèves qui en font la demande . Il est nécessaire de faire sauter les plafonds de recrutement dans le service public. Cela doit se faire en respectant les seuils de dédoublements et en ouvrant autant de classe que nécessaire.

De nombreuses hypothèses sont soumises aux débats du groupe :

- si dédoublement il y a, celui-ci doit concerner toutes les matières,
- des classes de 20 et dédoublements pour toutes les matières pour 50% du temps ?
- classe de 16 élèves et pas de dédoublements ?
- classe de 16 et dédoublement dans les matières professionnelles (partie pratique du M12) ?
- problème aussi des ces classes qui ne sont pas considérées comme valorisantes pour pas mal d'enseignants.

Au delà de 16 élèves ces classes sont très compliquées à gérer.

Le groupe de travail propose un maximum de 16 élèves avec dédoublement en pratiques professionnelles et artistiques.

4 - Les publics que l'on reçoit et les publics que l'on devrait avoir

Une partie des élèves accueillis en classe de 4ème et 3ème sont des élèves en difficultés (difficultés sociales, économiques, personnelles, scolaires) mais ce sont surtout des élèves intéressés par la filière proposée par l'établissement, par les conditions d'accueil et/ou par les méthodes pédagogiques...

Malgré le manque de structures adaptées à ces élèves, ils sont tout de même accueillis dans l'EAP.

Pour réussir avec ces élèves, il faudrait établir des partenariats, une collaboration étroite et une communication entre l'EN et l'EA. Mais ces deux ministères ne le font pas ou insuffisamment actuellement. Une perméabilité avec réversibilité serait nécessaire entre ces deux ministères (MAAPRAT et [MEN](#)) car l'EA reçoit des élèves dont les collègues ne veulent plus.

Il faut réussir à amener les élèves à l'autonomie peu à peu tout au long de l'année.

Il faut pouvoir disposer dans nos établissements d'équipes pluridisciplinaires adéquates regroupant outre le [CPE](#), la direction, et lorsqu'ils existent l'infirmière, l'assistante sociale, le médecin scolaire et le psychologue scolaire.

Compte tenu de la taille de l'EA, une mutualisation des moyens communs entre les deux ministères serait souhaitable afin de satisfaire aux besoins pluridisciplinaires de compétences.

5 - Le livret de compétences

Le livret de compétence amène un certains nombre de question dans le groupe de travail :

- quel est le rôle de l'école : valider des connaissances ou des compétences ?
- travaille-t-on avec le système d'appréciation des compétences ou le réfute-t-on ?
- n'est-on pas entrain de faire disparaître les qualifications au profit de « compétences » et donc de la subjectivité ?
- ce livret est-il adapté aux 4ème 3ème de l'EA ?

Pour le groupe de travail l'appréciation des compétences à l'école est totalement artificielle et on ne vise pas la

même chose avec les compétences et les connaissances.

Si pour certains enseignants ce livret de compétence est intéressant (exemple pour les anglicistes), pour le groupe de travail il n'est pas adapté à nos publics. Il fonctionne mal et peut conduire en outre à un fichage des élèves. Il est contradictoire avec le niveau et les différents niveaux requis (A2 ou B1) ne sont pas équitablement envisageable dans la poursuite en Bac pro.

De plus aucun contrôle n'est réalisé, seule la parole de l'enseignant est valide et de ce fait ne garantit pas un traitement équitable des élèves.

L'administration veut faire disparaître le diplôme et les remplacer par ce livret de compétences (vision libérale de l'école). Pour les 4ème 3ème, l'évaluation par les compétences se met en place et pourrait par la suite être généralisée aux autres diplômes (exemple du "Pass européen" dans le sup avec une fiche comportementale).

Cette posture présente évidemment de plusieurs dangers. Le contenu du livret portera notamment sur l'évolution du niveau mais aussi de comportement. Or le livret pourra devenir un élément de recrutement lors de l'entrée dans la vie active. En clair aujourd'hui l'examen valide des connaissances, demain le livret retracera la scolarité. C'est évidemment une approche différente de l'école : approche libérale.

Par exemple dans le LDC, la compétence 6 est « avoir un comportement responsable... ». La participation aux instances de l'établissement est également noté, or les places dans ces instances sont limitées or, les élèves qui s'investissent parfois à l'extérieur de l'établissement ne sont pas reconnus.

Un suivi du savoir ne semblerait pas inintéressant car pour l'instant, on ne peut pas revenir en arrière si la compétence n'est pas validée.

Le LDC se commence dès la 6ème mais l'administration souhaite généraliser le livret de compétences à tous les diplômes. Pourtant il peut être discriminant au niveau de la recherche d'emploi car son objectif est de retracer la scolarité d'un individu (alors qu'actuellement lors d'un recrutement, l'employeur ne dispose que d'un diplôme donnant un niveau)

6 - Constat du manque de reconnaissance de ces classes

De façon très générale les organisations syndicales interviennent sur les classes de 4ème 3ème pour dénoncer des fermetures de classes. La DGER n'est jamais interpellée sur le contenu des programmes il y a pourtant urgence à interpellé la DGER sur plusieurs points.

7 - Le diplôme national du brevet (DNB)

La première question que se pose le groupe de travail : doit-on viser le même DNB pour toutes les classes de 3ème ?

En effet aujourd'hui le DNB de l'EA est différent de celui de l'EN. Si une partie des 3ème de l'Enseignement Agricole Public passent le DNB technologique, certains lycées ont inscrit leurs élèves au DNB professionnel option agri. Ces inscriptions relèvent parfois du hasard de l'inscription en ligne.

Par contre les MFR ont toutes inscrit leurs élèves en DNB professionnel.

Mais le DNB technologique disparaît l'an prochain. Il y a donc nécessité d'harmoniser les choses et de communiquer dessus.

Depuis 2005, nous préparons les élèves à des épreuves qu'ils ne passent pas. De plus le socle commun est déjà difficilement atteignable. C'est dans ce contexte que doit sortir prochainement une nouvelle Note de service sur le DNB. Le contrôle d'histoire de l'art représente un gros coefficient (40 points sur les 320 points)

Une réunion des directeurs d'établissements est prévue en juin pour cette épreuve. Mais cela n'est pas suffisant. La

DGER doit prendre en main la publication des documents officiels afin d'harmoniser les choses (épreuves d'examen....)

8 - Les stages

Là aussi le groupe de travail se pose un certains nombre de question :

- comment est résolu le problème d'âge en 4ème ?
- y a-t-il des choses claires à l'utilisation de machines en stage pour les élèves de 4ème 3ème ?
- il y a une convention. Si elle n'est pas respectée les maîtres de stage engagent leur responsabilité. En sont-ils parfaitement informés ?

9 - Élèves en situation de handicap

La loi oblige à accueillir les élèves en situation de handicap. Mais cela est parfois lourd à gérer. Et c'est dans les classes de 4ème 3ème qu'on l'on relève le plus de cas d'élèves en situation de handicap.

Cette situation nécessite de déployer beaucoup d'énergie pour mettre en place des aménagements pour les élèves en situation de handicap, aménagements qui mettent trop de temps à aboutir voire qui n 'aboutissent jamais.

Il y a également de nombreux problèmes lors de l'évaluation : comment gérer les $\frac{1}{4}$ temps quand on a cours à côté ? Faute de solution c'est la vie scolaire qu'on sollicite trop souvent et la DGER ne refuse d'en parler...

Il semble que rien n'est mis en place dans les établissements. Il est urgent de faire reconnaître l'ensemble des élèves dans les établissements (échelle le plus bas possible car par exemple la dyslexie est difficile à faire reconnaître en situation de handicap).

Y a -t-il des documents sur lesquels s'appuyer ?

10 - Les spécificités de l'EA

La pluridisciplinarité dans les programmes demande une approche d'équipe (parfois transformée en EIL dans certains établissements).

Doit-on laisser la gestion des heures de pluri aux établissements ? N' y a -t-il pas un risque de détournement de ces heures.

La limite de la pluri (qui est généralisée à toutes les classes) se pose dans l'organisation des emplois du temps. Elle apparaît parfois impossible à mettre en place or il n'y a pas de réel travail là-dessus dans les établissements et pas davantage à la DGER qu'à l'inspection.

11 - Le problème de stabilité des équipes en 4ème / 3ème

La question de la stabilité des équipes pédagogiques sur ces classes est une question importante : qui enseigne en 4ème-3ème ? Il y a un turn-over important notamment avec des une proportion forte de contractuels.

Le groupe de travail propose pour stabiliser les équipes de coefficienter les heures (1h de coordo rémunérée pour mettre en place l'enseignement modulaire et la pluri)

12 - L'orientation

En classe de 3ème, notre responsabilité vis à vis de l'élève est grande en matière d'orientation. Mais le groupe de travail constate une différence de traitement de l'orientation selon les régions et les établissements. Nos élèves n'ont pas le même accès à l'information notamment en raison des liens différents avec les organismes d'orientation (CIO) mais également aux professionnels de l'orientation (CoPsy).

Dans certains CIO il y a une réelle prise en charge de nos élèves d'abord en groupe puis avec des entretiens individuels ou par exemple dans le bassin de Rennes, tous les professeurs principaux ont été convoqués par le CIO. Même si dans l'EA, des personnels sont très impliqués dans le conseil aux élèves, le groupe de travail demande que l'Enseignement Agricole bénéficie des mêmes systèmes d'orientation que l'EN.

Conclusion

A l'issue de ses travaux le groupe de travail constate que le dossier 4ème / 3ème est obscur. Il y a de toute évidence un manque d'harmonisation nationale.

Au regard de la gestion de ces classes au MAPRAAT il en ressort une volonté de faire disparaître ces classes au profit de l'enseignement privé. Le gel de ces classes augure en général une volonté à suppression de ces classes.

La DGER organise la suppression de ces cycles avec la complicité des [DRAAF](#) et il semble que la stratégie de l'administration soit de passer les régions les unes après les autres pour éviter d'avoir un affrontement national ainsi après la Bretagne c'est la Bourgogne qui est menacée.

Pour soutenir ces classes il faudra s'appuyer sur le soutien des élus du Conseil Régional (comme en Bretagne) et utiliser la campagne des législatives pour interpeller tant les candidatde droite que de gauche. Il faut également utiliser les Conseils d'Administration pour voter des motions en opposition aux projets de fermeture ou de gel.

Le [BN](#) est également à disposition des collègues pour soutenir les actions régionales. Enfin il faut utiliser les Comités de défense et de promotion de l'EAP à cette occasion.

Le groupe de travail demande :

- 1. l'envoi d'un courrier à la DGER pour l'interpeller sur les problèmes soulevés lors de cette réunion et demander une conférence sur les 4ème / 3ème dans l'EAP.**
- 2. une demande de rendez vous avec l'inspection,**
- 3. des formations pour les équipes pédagogiques,**
- 4. une nouvelle réunion du groupe de travail avec le [SNES](#).**